



**Bienvenue
à la fête de
nos 30 ans**



Samedi 9 Novembre de 14h30 à 16h30

à la Médiathèque Marengo de Toulouse (métro/Sncf)

6^{ème} étage (espace Vanel) avec le Forum régional ESS

Table-ronde **Acheter, produire, investir :**
Comment mondialiser la solidarité ?

avec Jean-Paul Vigier, ex- président de la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives,

Lionel Fleuristin, partenaire haïtien de la SIDI -Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement

et les participants à un voyage d'immersion auprès d'agriculteurs palestiniens,

suivie d'une dégustation de produits équitables, dans le cadre du Forum régional de l'économie sociale et solidaire (stands et animations), de la Semaine de la finance solidaire et de la SSI.

Ouverte à tous

Contact ccfd31@ccfd-terresolidaire.org
Sites ccfd31.fr-sidi.fr-ccfd-terresolidaire.org



L'aventure commence (mal) une nuit de Décembre 1981 : Le Général Jaruzelski impose à la Pologne la loi martiale, suspend les libertés, dissout les syndicats dont Solidarnosc... A l'appel du Cercle des intellectuels catholiques de Cracovie, des responsables du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement et du Crédit Coopératif imaginent la création d'entreprises coopératives pour aider la population polonaise et embaucher des syndicalistes licenciés.

Pour cela, il faut une solidarité active : ils créent, en France, **la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) qui est constituée le 3 Mai 1983**. Entre temps, les gouvernants polonais (de l'époque) ont bloqué toute création d'entreprise avec participation étrangère. Qu'à cela ne tienne, la 1



ère coopérative créée par la SIDI l' est ...au Maroc (avec des travailleurs immigrés à Bruxelles) !

Jean-Paul Vigier explique la naissance de la SIDI : « ...Elle a pour objet de favoriser la coopération avec différents pays étrangers en s'associant localement à des sociétés ou des coopératives oeuvrant dans une perspective de développement autocentré. Dans ce but, mobiliser tous

les moyens financiers et fournir toute aide technique, selon des critères permettant de favoriser des personnes ou des groupes économiquement désavantagés. »

Le capital de la SIDI s'élève actuellement à 13 Millions d'Euros dont ¼ apporté par des souscripteurs individuels (152 E la part, sans dividende). Les frais d'accompagnement des porteurs de projet sont financés par 6.000 épargnants solidaires regroupés dans 2 fonds communs de partage Faim et Développement . Ses alliances avec d'autres organisations solidaires ont permis de constituer un fonds continental pour l'Afrique de 15 Millions d'Euros. **Le réseau des 70 partenaires de la SIDI dans 30 pays permet de soutenir annuellement plus d'un Million de petits producteurs du Sud et de l'Est** (cf <http://www.sidi.fr/> et <http://ccfd31.fr>).

Depuis 30 ans, la SIDI développe son soutien aux organisations de producteurs, aux structures financières de proximité ; elle promeut les mutuelles de solidarité villageoises, leur diversification et leur mise en réseau, leur durabilité et leur valeur ajoutée sociale. Pour le programme du FRESS : <http://www.adepes.org/>.

Sur la SIDI et la finance solidaire : Radio Présence, le 4/11 à 10h et à 21h, au Crédit Coopératif, le 7/11 ap.midi et 1 stand dans le FRESS, les 8 et 9/11.

La Semaine de
la solidarité internationale
www.lasemaine.org

Du 16 au 24 novembre
2013 - 16^e édition